



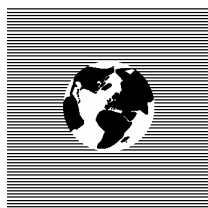
PRÉ-DIAGNOSTIC DÉCHETS DANS L'INDUSTRIE



CAHIER DES CHARGES

Guides et cahiers techniques

A D E M E



Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

SOMMAIRE

I. OBJECTIF DU PRÉ-DIAGNOSTIC	3
--------------------------------------	----------

II. DESCRIPTION DE LA PRESTATION	3
---	----------

III. MODALITES DE REALISATION DU PRÉ-DIAGNOSTIC	4
--	----------

I.1. VISITE DU SITE ET INVESTIGATIONS	4
--	----------

I.2. RAPPORT D'ETUDE	5
-----------------------------	----------

I.3. PRESENTATION DES RESULTATS	5
--	----------

IV. CONFIDENTIALITE	6
----------------------------	----------

V. COÛT DE LA PRESTATION	6
---------------------------------	----------

**ANNEXE : FORMULAIRE N°1 à 8
FICHE DE SYNTHESE**

CAHIER DES CHARGES

D'UN PRÉ-DIAGNOSTIC DÉCHETS

DANS L'INDUSTRIE

INTRODUCTION

Avec plus de 8 millions de tonnes de DIB mis en décharge et près de 200 000 tonnes de déchets dangereux, produits en petite quantité, qui ne suivent pas les bonnes filières d'élimination, des réflexions pour améliorer la gestion de ces déchets sont à engager notamment dans les PME-PMI. Pour cela, un plan d'action basé notamment sur le soutien aux études d'aide à la décision (pré-diagnostics, diagnostics, études de faisabilité) dans l'industrie a été décidé par l'ADEME. Cette démarche a pour objectif de permettre aux entreprises d'identifier les déchets (dangereux et non dangereux) produits et leur mode de gestion et de mettre en œuvre des actions visant à réduire la production de ces déchets et à en améliorer la gestion dans des conditions économiques optimales.

Le présent cahier des charges concerne les pré-diagnostics déchets. Il précise le contenu et les modalités de réalisation de ces études qui seront effectuées par des prestataires techniques ci-après dénommés "prestataire", extérieurs à l'entreprise ci-après dénommée "maître d'ouvrage". Ce document rappelle notamment les investigations à mener et les données minimales que le prestataire doit restituer aux responsables du site industriel concerné (ratios, etc.).

I. OBJECTIF DU PRÉ-DIAGNOSTIC

Le pré-diagnostic déchet, objet du présent cahier des charges, doit permettre, à partir d'une analyse des données disponibles sur le site, de :

- dresser un état de la situation de l'entreprise,
- informer le maître d'ouvrage sur la réglementation et le contexte local,
- le sensibiliser aux enjeux, pour lui, d'une meilleure gestion de ses déchets,
- de l'orienter vers des interventions simples à mettre en œuvre et/ou vers des études plus approfondies (diagnostic/étude de faisabilité).

II. DESCRIPTION DE LA PRESTATION

Afin que le maître d'ouvrage bénéficie d'un regard d'expert extérieur à l'entreprise, le pré-diagnostic devra être réalisé par un intervenant ayant la compétence nécessaire et les références en attestant.

De plus, dans un souci de qualité, le prestataire s'attachera à respecter les règles suivantes :

- réaliser un pré-diagnostic conforme au présent cahier des charges et à ses annexes ;

- ne pas intervenir dans un établissement vis-à-vis duquel il ne présenterait pas toute garantie d'objectivité, notamment sur des installations conçues, réalisées ou gérées pour l'essentiel par lui-même ;
- n'adjoindre aucune démarche commerciale concernant des biens ou services (ayant un lien avec les recommandations) au cours de son intervention.

Lors de ce pré-diagnostic, le prestataire fera l'analyse de l'existant en prenant en compte l'ensemble des déchets produits (au niveau des bureaux, des ateliers, de l'entretien du site, ...).

Les préconisations du prestataire pourront être classées en trois catégories :

- Action immédiate, permettant d'améliorer l'organisation de la gestion des déchets sans nécessiter des investissements.
- Action prioritaire, à mener à court terme.
- Action utile, à mettre en œuvre mais pouvant être différée.

Cette action ne manquera pas d'être mise en cohérence avec une éventuelle démarche de management environnemental (notamment le Plan Environnement Entreprise).

Le prestataire pourra, le cas échéant, adapter son intervention en fonction des singularités d'un site industriel. Dans ce cas, il en expliquera clairement les raisons à ses interlocuteurs et les portera également dans le rapport.

III. MODALITES DE REALISATION DU PRÉ-DIAGNOSTIC

La prestation se déroulera en règle générale sur deux ou trois jours en intégrant l'investigation sur le site, la rédaction d'un rapport et la présentation des résultats.

Cette approche ne fera pas intervenir la mise en œuvre de mesures ; elle s'appuiera pour l'essentiel sur les données existant dans l'établissement et sur la compétence et l'expérience du prestataire.

I.1. Visite du site et investigations

Le prestataire effectuera une visite détaillée du site afin d'identifier les sources de production de déchets et leurs modes de stockage.

Pour le bon déroulement du pré-diagnostic, le maître d'ouvrage désignera une personne chargée de suivre le déroulement de la prestation et de servir d'interlocuteur au prestataire. De même, le prestataire devra avoir accès aux données dont dispose le maître d'ouvrage exploitant le site en matière de déchets et d'organisation de leur gestion dans et hors de l'établissement (factures déchets, contrats de services, études déjà réalisées, arrêté préfectoral, rapports des contrôles réglementaires, bordereaux de suivi trimestriel des déchets, ...).

La collecte des informations pourra se faire en amont de l'intervention sous forme d'échanges préalables qui permettront :

- de gagner du temps pendant la période d'expertise et donc de diminuer le coût d'intervention ;
- de permettre au prestataire de préparer son plan d'action et de rassembler des éléments de comparaison extérieurs ;

- de présenter un devis pour son intervention en explicitant la méthode qu'il se propose de suivre.

En tout état de cause, les informations et documents concernant les déchets devront être fournis par le maître d'ouvrage au prestataire dès son arrivée sur le site concerné.

I.2. Rapport d'étude

A l'issue de cette visite d'investigation, le prestataire procédera à une analyse des données recueillies sur le site et rédigera un rapport faisant état des résultats de son analyse.

Ce rapport contiendra notamment :

- Planning de travail
- Données de référence (coordonnées de l'entreprise, activité,...)
- Plan de masse pour localiser les flux et les zones de stockage de déchets dans l'entreprise
- Historique du site
- Inventaire des déchets produits par atelier/bureaux
- Descriptif des modes de gestion de chaque catégorie de déchets
- Synthèse des données relatives aux déchets
- Qui fait quoi dans l'entreprise sur la gestion des déchets
- Analyse des points forts et des points faibles en terme notamment de maîtrise de l'information, d'organisation interne, de respect de la réglementation (adéquation déchet/mode d'élimination, existence de contrat, recours à des prestataires déclarés, agréés,...), ...
- Propositions de pistes d'amélioration à explorer en terme notamment de modes de gestion des déchets, de relations avec les prestataires de services, d'organisation interne, ...
- Synthèse des propositions (selon le modèle donné en annexe au présent cahier des charges) et, si nécessaire proposition de cahier des charges pour réaliser un diagnostic/une étude de faisabilité

Annexes :

- Liste des personnes rencontrées
- Liste des sources documentaires utilisés et éventuellement compilation de ces documents

I.3. Présentation des résultats

Le rapport ainsi rédigé sera transmis par le prestataire au maître d'ouvrage. Il fera l'objet d'une présentation orale au cours de laquelle seront en outre expliquées et discutées les principales conclusions et préconisations.

IV. CONFIDENTIALITE

Le prestataire s'engage à maintenir strictement confidentiels toutes les informations, documents et résultats produits en exécution de la prestation ainsi que toutes les données et informations qui lui auront été communiquées par le maître d'ouvrage.

V. COÛT DE LA PRESTATION

Le prestataire établira un devis détaillé correspondant au coût de la prestation, faisant apparaître le nombre de journées de travail, les coûts journaliers du ou des intervenants ainsi que les frais annexes.

Le montant ainsi proposé sera forfaitaire, ferme et définitif, et inclura l'ensemble de la prestation telle que définie dans le présent cahier des charges.

PRÉ-DIAGNOSTIC

Formulaire n°1

PLANNING DE TRAVAIL DU PRÉ-DIAGNOSTIC

Étapes	Dates prévues	Dates de réalisation
1 - PREPARATION DE LA VISITE DE L'ENTREPRISE
2 - VISITE DE L'ENTREPRISE
3 - REDACTION DU RAPPORT DE PRÉ-DIAGNOSTIC
4 - PRESENTATION DU RAPPORT DE PRÉ-DIAGNOSTIC

Le bureau d'études :

Adresse :

Nom de l'interlocuteur : Fonction :

Tél : Fax : E-Mail :

PRE- DIAGNOSTIC

Formulaire n°2

DONNEES DE REFERENCE

- Année de référence :

Pour l'année de référence retenue pour le pré-diagnostic :

- Etablissement classé pour la protection de l'environnement
 oui soumis à déclaration oui non rubrique :
 non soumis à autorisation oui non rubrique :
 ne sait pas

- Principales matières utilisées :

- Production de produits finis (nature, quantité) :

- De quand date la dernière modification en profondeur de votre activité ?
(exemple : changement de procédé...) :
.....

- Reste-t-il sur le site des déchets de cette époque que vous n'avez pas éliminés ?

oui non

Si oui, lesquels ?
.....
.....

- Le site a t-il été racheté à une entreprise d'un autre secteur d'activités ?

oui non

Si oui, quel secteur d'activités ?
.....
.....
.....

- Des déchets de cette entreprise précédente sont-ils encore stockés sur le site aujourd'hui ?

oui non

Lesquels
.....
.....
.....

Remarque :
Penser à remplir une fiche de gestion de déchet pour chacun.

PRE -DIAGNOSTIC

Formulaire n°3

INVENTAIRE DES DÉCHETS PRODUITS

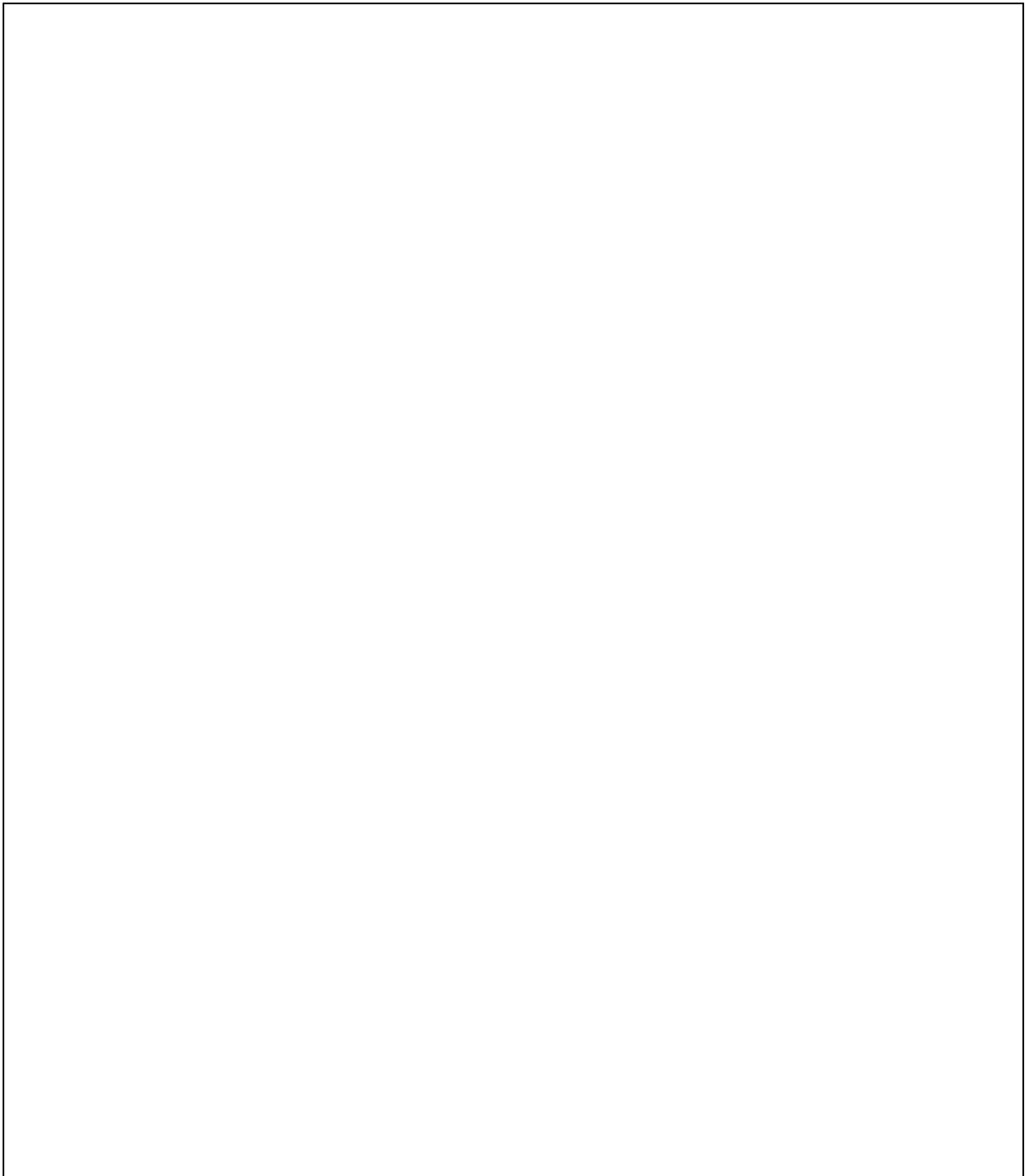
Etape ou service de production	Déchet produit	N° de fiche
APPROVISIONNEMENT EN MATIERE PREMIERE (Déconditionnement)		
FABRICATION <ul style="list-style-type: none">• Atelier• Atelier• Atelier• Atelier		
LABORATOIRE DE CONTROLE		
CONDITIONNEMENT		
MAINTENANCE/ENTRETIEN (véhicules/machines)		
ADMINISTRATION		
NETTOYAGE DES LOCAUX		
CANTINE		

A jour le :

Nom :

Fonction :

PLAN DE MASSE : FLUX ET ZONES DE STOCKAGE DES DÉCHETS



A jour le :

Nom :

Fonction :

FICHE DE GESTION DES DÉCHETS N°

PRODUCTION



Déchet :	Liquide : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Code :	Solide : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Dangereux : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Pâteux : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Non dangereux : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Densité :
Emballage : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Fréquence :
	Quantité/an : E/P

GESTION INTERNE



Modes de stockage :	Collecte sélective : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
.....	Coût interne (HT)/an :

TRANSPORT HORS USINE



Mode de conditionnement :	Déclaration : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
.....	N° de récépissé et date :
Fréquence :	Contrat : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Coût de transport (HT)/an :	
Transporteur :	
Tél : Fax :	

DESTINATION FINALE



Procédé :	Contrat: <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Niveau d'élimination :	Agrément : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Coût (HT/an) :	N° d'agrément et date :
Destinataire :	
Tél : Fax :	

A jour le :

Nom :

Fonction :

PRE -DIAGNOSTIC

Formulaire n°7

QUI FAIT QUOI		
<input type="text"/>	Choisit	Les fournisseurs de matières premières ou matériels
<input type="text"/>	Choisit	Les partenaires de service pour l'élimination des déchets
<input type="text"/>	Collecte	Les déchets de l'entreprise
<input type="text"/>	Stocke	
<input type="text"/>	Fait enlever	
<input type="text"/>	Recueille	Les données quantitatives (tonnages, volumes de déchets...)
<input type="text"/>	Classe, archive	
<input type="text"/>	Recueille	Les données qualitatives (analyses, composition des déchets...)
<input type="text"/>	Classe, archive	
<input type="text"/>	Met à jour	Le bordereau trimestriel, le registre des déchets de l'entreprise, ...
<input type="text"/>	Donne le bon à payer	Les factures des prestataires des déchets de l'entreprise
<input type="text"/>	Classe, archive	
<input type="text"/>	Anime	L'information, la sensibilisation, la formation du personnel
<input type="text"/>	Gère	Les relations avec l'administration (DRIRE...)

A jour le :

Nom :

Fonction :



**PRÉ-DIAGNOSTIC DÉCHETS
DANS L'INDUSTRIE**

FICHE DE SYNTHÈSE

Date :

N° réf. ADEME :

IDENTIFICATION DU PRESTATAIRE AYANT REALISE LE PRÉ-DIAGNOSTIC

Raison sociale :

Adresse : Tél :

Nom de l'expert ayant réalisé le pré-diagnostic :

IDENTIFICATION DE L'ETABLISSEMENT

Raison sociale de l'entreprise:

Site diagnostiqué :

Adresse :

CP : Ville : Tél :

Responsable du suivi : e-mail.....

Effectif du site : Code NAF.....

Production annuelle (type et quantité) :

Démarche environnementale globale en cours : oui non

❶ SYNTHÈSE DES RESULTATS DU PRÉ-DIAGNOSTIC (*reprendre le formulaire n°6 du pré-diagnostic*)

❷ SUITES ENVISAGEES PAR LE MAITRE D'OUVRAGE (*remplir le formulaire n°8 du pré-diagnostic*)

Commentaires du maître d'ouvrage sur le travail du prestataire :

Cette fiche doit être transmise à l'ADEME par le maître d'ouvrage.

Date :
Signature du maître d'ouvrage: